

PAP en vigueur sur la commune		
No P.A.P	DATE D'APPROBATION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR	
1	12 291	26/05/2000
2	13 458	11/09/2003
3	14 056	27/01/2005
4	16290	15/02/2011
5	16746	13/08/2013
6	16897	28/11/2013
7	17182	16/12/2014
8	17083	14/01/2015
9	17300	06/10/2015
10	17259	08/10/2015
11	17351	08/10/2015
12	17489	15/03/2016
13	17482	13/07/2016
14	17616	20/10/2016
15	17536	14/11/2016
16	17769	06/03/2017
17	17812	23/03/2017

- Limite communale
- Bâtiment existant
- PCN (ex.2014): bâtiment existant / bâtiment supprimé
- BD-L-TC (ex.2004), orthophotos (ex.2004) et relevés de terrain (mars 2015)
- Ruisseau / Ruisseau souterrain ou temporaire
- Courbes de niveau
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**
- Zones d'habitation**
- HAB-1: Zones d'habitation 1
- HAB-2: Zones d'habitation 2
- Zones mixtes**
- ZMR: Zones mixtes à caractère urbain
- ZMR(B): Zones mixtes à caractère rural
- ZMSP: Zones de bâtiments et d'équipements publics
- ZAE: Zones d'activités économiques
- ZI/R.M: Zones industrielles à risques majeurs
- ZS: Zones spéciales
- ZJF: Zones de jardins familiaux
- Zones destinées à rester libres**
- AGR: Zones agricoles
- FOR: Zones forestières
- ZLBS: Zones de loisirs sans séjour
- ZPars: Zones de parc
- ZIT: Zones d'isolement et de transition
- HORT: Zones horticoles
- Zones superposées**
- Zones d'aménagement différencié
- Zones de secteurs sauvegardés ou zones protégées*
- 1) Noyau villageois
- 2) Ensemble bâti intéressant
- 3) Élément ponctuel
- *: servitudes spéciales
- immuables et objets classés monuments nationaux ou inscrits à l'inventaire supplémentaire (état au 20/09/2010)
- Monument digne de classement
- Bâti à préserver:
- Bâtiment remarquable
- Élément ponctuel (Petit patrimoine religieux et culturel)
- Éléments à respecter:
- Volume
- Alignement
- Mur
- Zones couvertes par un PAP "Quartier existant"
- QE-ER1: Quartier existant - espace résidentiel type 1
- QE-ER2: Quartier existant - espace résidentiel type 2
- QE-EV: Quartier existant - espace villageois
- QE-E: Quartier existant - zone de bâtiments et équipements publics
- QE-S: Quartier existant - zone spéciale
- Zones soumises à l'obligation d'établir un projet d'aménagement particulier
- Délimitation des plans d'aménagement particulier approuvés par le Ministre de l'Intérieur

Espaces ou zones définis en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives (à titre indicatif)

- Sites archéologiques
- Sites et monuments et ensembles classés
- Zones protégées d'intérêt communautaire ou "réseau Natura 2000" (cf plan E132564-13; E132564-14; E132564-15)

- Réseaux de circulation (à titre indicatif)***
- Projets routiers
 - Lignes ferroviaires
 - Projets pistes cyclables
 - Couloirs pour projet routier
 - Accès possible
 - Accès existant
- Réseaux d'infrastructures techniques (à titre indicatif)***
- Lignes à haute tension (source : CREOS, 16.11.2010)

Autres éléments (à titre indicatif)*

- Profondeur de zonage en mètres

* Les autres éléments de cette rubrique sont repris sur le plan des éléments complémentaires au PAG (cf plan E05858-38)

Valuers maxima à respecter pour les zones soumises à un PAP

Zones	COS	CMU	CUS
Zones d'habitation 1 / HAB-1	0,3	0,6	-
Zones d'habitation 1 / HAB-1 (A)	0,4	0,8	-
Zones mixtes à caractère rural / ZMR (B)	0,5	1,0	-
Zones mixtes à caractère rural / ZMR (A)	0,4	0,8	-
Zones d'activités économiques / ZAE	0,4	0,8	-
Zones industrielles à risques majeurs / ZI / R.M.	0,2	0,4	2,0

Signatures:

Ref. :
 Saisine du conseil communal: 29 / 05 / 2017
 Avis de la Commission d'Aménagement: 13 / 10 / 2017
 Vote du conseil communal: 08 / 12 / 2017
 Approbation du ministre de l'Intérieur:

C-PCN: ORIGINE CADASTRE DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2008) - version 2016
 C-BD-L-TC: ORIGINE CADASTRE DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (1997) - version 2004
 C-068-1999: ORIGINE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2007)

ADMINISTRATION COMMUNALE DE DIPPACH

PROJET: PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET: VERSION COORDONNEE Dippach

DATE	DESIGNA	CONTOUR	VALIDE	MODIFICATIONS
A				
B				
C				
D				
E				
F				

SCHELE: 1/2 500
 FICHER: 04-06.dwg
 No PLAN: E163620-04
 No DE: /

TR ENGINEERING
 ingénieurs-conseils

Tel.: (+352) 49 00 65 1
 e-mail: tr-engineering.lu
 86-88, rue de l'Égalité
 BP 1034
 L-1010 Luxembourg